

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE

MENTHONNEX-EN-BORNES

DU 7 OCTOBRE 2024

Le sept octobre deux mil vingt quatre

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 11

Nombre de Conseillers Municipaux absents ou excusés : 4

Votants : Pour : 15 Contre : -

Date de convocation : 1^{er} octobre 2024

Date de mise à disposition du public :

Présents : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Nathalie HENRY , Sandrine JOLIBOIS, Jocelyne BORNE, Jocelyne YAKOVLEFF, Sylvie LOUVEAU, Mickael BAFCOP, Emmanuel TISSOT, Karen DA COSTA, Astou SOW, François RAGAZZONI

Absents ou excusés : MM. Sébastien PACCARD, Olivier CHAMOT, Christian LEOTY, Christophe BALMIER

Pouvoirs : M. Sébastien PACCARD à M. Emmanuel TISSOT
M. Olivier CHAMOT à Mme Sandrine JOLIBOIS
M. Christian LEOTY à M. Guy DEMOLIS
M. Christophe BALMIER à M. François RAGAZZONI

Secrétaire de séance : Mme Sandrine JOLIBOIS assistée de Mme Martine BRAND, secrétaire de mairie.

Assistait également à la réunion :

- Mme Camille PINSON du Cabinet l'Atelier des Cairns

Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Le compte rendu de la séance précédente n'appelant pas d'observations, est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire ou les adjoints :

- autorisations d'urbanisme :

* **Permis de construire** :

- M. Mme MINOT Jerryl et Juliana pour la construction d'une maison individuelle au Clos Bonier.

- M. TISSOT Thomas pour la construction d'une maison individuelle Chez Bastaly

- M. DENIS Maxime et Mme ROUX Cassandra – 7 Impasse du Clos Bonier pour la modification du garage en abri voiture ouvert.

* **Déclaration Préalable de Travaux**

- M. Mme GUTTON Nicolas – 310 Route de Menthonnex pour une division parcellaire.

- M. Mme AVRILLON Bernard – 458 Route des Petits Pierres pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture
- Mme DUROVRAY Océane – 114 Bis Route des Petits Pierres pour la construction d'un garage accolé à la maison
- Mme CLEMENT Nancy et M. MULLER Vincent – 1110 Route de Chez Les Maitres pour la rénovation de la toiture-charpente avec création de deux vélux
- M. CARRIER Gilbert – 1427 Route de La Rippaz pour la construction d'un abri ouvert
- M. TISSOT Pascal – 56 Allée de Menthonay pour la création de 2 ouvertures
- M. DURDILLY Jean Bernard – 180 allée du Clos Bellevue pour la pose d'une clôture grillagée
- Mme DA COSTA Karen – 141 Chemin de Chez Bonier pour la construction d'un abri à voitures ouvert
- M. Mme ZINK Claude – 180 Allée du Menthonay pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture

Réaménagement du bourg-centre et acquisitions immobilières

Monsieur le Maire accueille Mme Camille PINSON de l'atelier des Cairns venue présenter l'étude de faisabilité urbaine et paysagère réalisée en lien avec ALP-VRD (ci-joint l'étude).

Il est fait état des négociations engagées avec la paroisse pour une éventuelle acquisition de la salle paroissiale. Le Maire indique avoir sollicité le service des domaines pour l'estimation.

La signature de l'acte d'acquisition de la maison BORET est prévue fin octobre.

Concernant la maison BRAND, acquise par la commune l'an passé, l'assemblée est informée des négociations en cours avec la SA Mont-Blanc pour la réalisation de quelques logements en accession sociale (BRS) ainsi que d'une mini-crèche au rez-de-chaussée.

Remboursement des frais de missions et de déplacements

Monsieur le Maire informe qu'il convient de fixer les modalités de remboursement, sur le budget communal, des frais de déplacement des élus et des agents communaux. Délibération approuvée à l'unanimité.

Transfert de la compétence abattoir public à la CCPC

L'assemblée est informée du projet de construction d'un abattoir public à Saint Pierre-en-Faucigny financé à 80% par le Département et 20% par les intercommunalités.

En conséquence, il est proposé d'approuver la modification des statuts de la CCPC afin qu'elle puisse être partie prenante à ce projet – Délibération approuvée à l'unanimité.

Voirie et réseaux

L'attention du conseil municipal est attirée sur les problèmes d'affaissement de voirie liés aux fortes intempéries :

- chemin des Petits Pierres à Chez Péguin : la remise en état sera prise en charge par les riverains (consorts Brand).
- chemin de Chez Labrisée
- Route du Murger (2 endroits)

M. TISSOT informe l'assemblée des travaux de réfection du pont de Chez Cornillon réalisés par l'entreprise ALP OUVRAGES et financés pour un montant de 56.370 € par la CCPC. Il est rappelé que le tonnage des véhicules empruntant ce pont est limité à 3.5 T.

Défense incendie

Conformément au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie, M. le Maire indique qu'il a pris un arrêté fixant la liste des points d'eau qui contribuent à la défense incendie de la commune à savoir 16 poteaux incendies alimentés par le réseau d'eau public ainsi que 3 grosses citernes pour 1000 m³ et 2 plans d'eau pour 30.000 m³.

L'assemblée est également informée de la mise en service d'une nouvelle caserne des pompiers (ultra moderne) sur Cruseilles.

Rentrée scolaire et péri-scolaire

Nathalie HENRY fait un point sur la rentrée avec la fermeture d'une classe sur Menthonnex, ce qui porte l'effectif scolaire à 90 élèves.

Concernant la cantine scolaire, à noter le changement de prestataire pour la livraison des repas, le nouveau marché ayant été attribué à l'entreprise ETROIT ainsi que la mise en place du quotient familial pour la facturation.

Jocelyne BORNE, trésorière de l'association ayant souhaité passer la main, c'est Sandrine JOLIBOIS qui accepte d'assurer, dorénavant, ces fonctions.

L'assemblée, unanime, remercie Jocelyne pour son engagement, à titre gracieux, tout au long de ces années.

La maire informe l'assemblée de l'installation d'une pompe à chaleur aérothermique pour le chauffage de la cantine. Coût : 24.000 € TTC subventionné à hauteur de 4.000 € par l'Etat.

Divers

* L'attention de l'assemblée est attirée par une recrudescence des vols : il est proposé de relancer la Préfecture au sujet de l'attribution de subventions (FIPD).

* Il est proposé de relancer la CCPC au sujet de l'installation d'une plateforme de déchets ménagers et tri sélectif sur La Rippaz ;

* Mickaël BAF COP se propose d'organiser un trail à travers le Plateau des Bornes, le samedi 19 octobre, au bénéfice d'octobre rose et une autre manifestation de ce type le 1^{er} décembre au bénéfice du téléthon.

* A l'occasion du 11 novembre, la commune accueillera les anciens combattants de la Communauté de Communes qui déjeuneront à la salle polyvalente.

* l'attention du conseil est attirée sur le problème des itinéraires GPS et des livreurs qui empruntent des chemins ruraux non carrossables. En conséquence, des panneaux interdisant la circulation des véhicules à moteur seront prochainement installés.

La séance est levée à 22 H 15

Secrétaire de séance
Sandrine JOLIBOIS

Le Maire,
Guy DEMOLIS

Délibérations prises lors de la séance

- Organisation du remboursement des frais de missions et de déplacements

- Approbation du transfert de la compétence « Construction et exploitation de l'abattoir public de la Haute-Savoie en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commun sur le département » à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et la modification des statuts de la Communauté de Communes permettant son adhésion au syndicat mixte qui sera créé pour la construction et l'exploitation de cet équipement